
COMPTE-RENDU COMITE DIRECTEUR DU 12 FEVRIER 2024

PRESENCES

Présents : Jean-Pierre Gilles (Président) en visio
 Hervé Saint-Pol (Secrétaire)
 Jean-Claude Fauch (Trésorier)
 Henri Mayol (trésorier adjoint) en visio
 Alain Fitoussi (salarié) invité
 Jean-Loup Albert (membre) en visio
 Séverine Amillard (membre)
 Dominique Escudier (membre)
 Sylvain Maurange (membre)

RETOUR SUR LE COMPTE RENDU PRECEDENT

Lors du point licence, si les clubs d'Albi et du PSPPC enregistrent une petite baisse, c'est bien les clubs de Carmaux et du Pays Gaillacois qui enregistrent une hausse importante.

POINT SUR LA CONVENTION LIGUE/CD

Un certain Vincent de la ligue doit voir Paul Martinez pour rajouter le Tarn parmi les comités conventionnés. Si c'est bon, il faudra que nous fassions un bilan d'activité pour la période allant de Juin à Décembre 2023.

RETOUR SUR LE TOUR DE N2

Le comité félicite le club du TT Pays Gaillacois pour son organisation sans faille.
Le club touchera bien la dotation prévue de 1500€ malgré qu'il n'y ait pas eu 24 arbitres sur chaque journée (20 le samedi, 18 le dimanche).
En revanche, les polos promis par la ligue n'ont pas été donnés après le tour. Nous sommes déçus car on nous avait dit que la facturation des formations, que l'on trouvait grandement injustifiée, étaient pour partie due à l'achat des polos.

PAIEMENT DES LICENCES EN DIFFERE

Jean-Claude Fauch nous fait part de son incompréhension quant au fait que la ligue ne nous paye que 50% des licences qui ont été prises en Décembre, le reste seulement en Juin. Nous nous interrogeons sur ce que fait la ligue de cet argent pendant 6 mois alors qu'il est censé nous revenir. Séverine Amillard doit contacter Julien Rocoplan, le trésorier de la ligue, pour explications.

ARBITRAGES SUR CRITERIUM

Hervé Saint-Pol fait part de son étonnement de voir que dans le cahier des charges pour l'organisateur d'un tour de critérium, le nombre d'arbitres requis passe de 0 pour un tour de pré-nationale à 24 pour un tour de nationale 2. Cela fait un écart énorme et du coup cela pose des problèmes aux organisateurs car ils n'ont pas l'habitude de recruter des arbitres sur les autres compétitions.

Jean-Claude fait savoir que lors de toutes les compétitions nationales, le cahier des charges est qu'aucune partie ne doit être arbitrée par un joueur. En revanche, et il s'en désole, la ligue ne fait aucun effort pour imposer des arbitrages sur ses compétitions. Aussi, il regrette que la fédération ne fournisse pas des arbitres d'offices aux organisateurs de tours de N2 comme c'est le cas avec la N1.

COLLOQUE DES CLUBS

Vu l'indisponibilité des salles du CDOS au 1^{er} Mars, il a été décidé qu'il serait reporté au vendredi 15 Mars, toujours au CDOS. Un apéritif sera servi à partir de 19h30 pour un début de colloque à 20h.

Les points évoqués seront le retour sur les formules des différentes compétitions et en particulier sur la cascade de points du championnat qui semble diviser. On y parlera de la formation des JA1. Enfin, il sera évoqué les projets pour l'olympiade future avec en ligne de mire la constitution du nouveau comité directeur.

MONTEES SUR CHAMPIONNAT

Jean-Loup Albert demande au comité directeur s'il y aura 1 ou 2 montées de D4 en D3 à l'issue de la phase. Nous laissons le soin à la commission sportive de trancher la question en interne et nous suivrons leur recommandation.

JUGE ARBITRES SUR RENCONTRE PAR EQUIPE

Ayant été fait le constat que pas suffisamment de JA1 ont été formés, nous repoussons la règle stipulant que chaque rencontre de championnat par équipe départementale doit être gérée par un juge-arbitre officiel.

GRAND PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN

Le tableau des dotations doit être validé. Pour l'heure, 2 tableaux ont été proposés par Jean-Loup et Hervé. La commission sportive doit se réunir pour trancher.

Alain Fitoussi va voir avec Jean-Loup pour faire l'homologation départementale sous SPID. Il faudra ensuite voir avec François Dumont pour l'homologation régionale.

Alain demandera à sa collègue du CDOS pour qu'elle puisse réaliser une affiche du Grand Prix. Le comité payant déjà un forfait, cela ne devrait pas engendrer un coût supplémentaire. Sur cette affiche devront figurer la date, l'heure de début, les dotations, un contact ainsi qu'une mention stipulant que les joueurs s'inscrivent à 2 tableaux en lien avec leur classement.

FINANCES

Jean-Claude nous parle d'un delta positif de 10 000€. Même s'il reste des éléments encore non payés, il se veut rassurant, qualifiant nos finances de saines.

Tout ce qui était à la Banque Populaire a été soldé. Nous avons 53 293.01€ sur le compte de dépôt du Crédit Agricole. Il a fait la demande pour mettre 45 000€ sur le livret Asso. Ce qui laisserait plus de 8 000€ sur le compte de dépôt pour les opérations courantes.

Un décalage de 700€ est constaté entre la comptabilité de Jean-Claude et celle d'Henri, si l'origine de ce décalage fait débat, les conséquences de ce dernier ne sont pas inquiétantes pour autant.

SUBVENTIONS FDVA

Alain nous présente le principe de cette subvention. Nous avons au choix la possibilité de la demander pour le fonctionnement global du comité avec les grandes lignes de développement. Ou bien pour un projet nouveau. Nous choisissons la première des deux options.

Nous devons donc reprendre le plan de développement que nous avons déjà rédigé pour les autres demandes en y intégrant le budget prévisionnel. Une fois que le projet est rédigé, Jean-Claude le chiffre et la demande pourra être déposée sur le compte asso.

PROCHAINE REUNION

Ce sera un bureau. Il aura lieu au CDOS à Albi le lundi 15 Avril à 20h30.

Le secrétaire
Hervé SAINT-POL